

SAINT-ANDRÉ LEZ-LILLE VILLE durable

Conseil Municipal du 05 juillet 2022 Extrait du registre des délibérations

D - 1-2 /2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 29 juin, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Étaient présents :

Élisabeth MASSE, Maire,

SIVOM Alliance Nord Ouest Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoints,

Désignation des délégués du Conseil Municipal Louis-Maire HARDY, Régis LOGIER, Lydie YAP, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Marie MARCHAND, Julie HENNEBELLE, Sébastien LEBLANC, Carmen GONZALEZ RUIZ, Estéban GARCIA, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, François MERCIER, Frédérique BRILLOT, Conseillers Municipaux.

Ont donné procuration :

Jean-Pierre EURIN à Elisabeth MASSE, Martine DURIEUX à Nicolas LE NEINDRE, Louis CRUCHET à Danielle SENECHAL, Déborah ANDRE à Cyprien RICHER,

Est excusé:

Didier PARSY

Secrétaire de Séance : Carmen GONZALEZ RUIZ

Rapport de Madame le Maire :

La Ville de Saint-André est adhérente au SIVOM Alliance Nord-Ouest depuis 1980.

Vu les statuts du SIVOM Alliance Nord-Ouest, la commune de Saint-André est représentée au Comité Syndical par :

- 7 délégués titulaires,
- 7 délégués suppléants

Vu la délibération du 16 juillet 2020 relative à l'élection des membres du SIVOM.

Envoyé en préfecture le 07/07/2022 Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID: 059-215905274-20220705-DEL_1_2CM050722-DE

Considérant la démission de Madame d'Diposition 2015 de la démission de la

Est candidat pour le poste de suppléant :

- Monsieur Hervé LESIEUX

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom ou de celui de son mandant, dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0 Nombre de suffrages exprimés : 32

Majorité absolue : 16 A obtenu : 32 voix

Les délégués représentant la Ville de Saint-André au sein du SIVOM Alliance Nord-Ouest sont donc :

Titulaires

Suppléants

Elisabeth MASSE	Marie MARCHAND
Pascale LAHOUSTE	Michel HUYLEBROECK
Jean-Pierre EURIN	Serge GOSTIJANOVIC
Nicolas LE NEINDRE	Danielle SENECHAL
Didier PARSY	Louis Marie HARDY
Claude WASILKOWSKI	Esteban GARCIA
Cyprien RICHER	Hervé LESIEUX

Pour extrait certifié conforme

St-AND/Le Maire,

Elisabeth MASSE